

Département de Géographie et Aménagement

GUIDE DES ÉTUDES

LICENCE

2^{ème} année



**Organisation pédagogique des études
Année 2015-2016**

Objectifs de la Licence de Géographie

- Le parcours se décompose en 3 années (6 semestres).
- En termes de compétences : la formation vise principalement à former des individus autonomes dans l'analyse de problèmes simples liés à la Géographie et à l'Aménagement du territoire. Elle doit notamment leur permettre :
 - de définir la problématique du cas posé,
 - de collecter des informations (sur le terrain ou par des recherches bibliographiques),
 - de les traiter et les analyser (statistiquement, cartographiquement),
 - de synthétiser et de communiquer les résultats (dans un rapport écrit ou une communication orale).
- Pour cela, les enseignements du tronc commun de la Licence de Géographie et Aménagement visent à donner aux étudiants une formation leur permettant d'être initiés aux thèmes majeurs, ainsi qu'aux principales méthodes et outils de la Géographie contemporaine :
 - cela passe bien évidemment par une initiation et un perfectionnement progressif aux principales disciplines de la Géographie humaine (Géographie de la population, Géographie économique, Géographie régionale...) et de la Géographie physique (Géomorphologie, Climatologie, Biogéographie, Hydrologie, risques naturels),
 - une attention toute particulière est portée au développement de la capacité d'analyse des interrelations entre milieux « naturels » et activités humaines, à l'apprentissage des concepts de l'aménagement du territoire et de l'analyse de l'environnement, de l'organisation et de la dynamique des territoires à différentes échelles,
 - les outils nécessaires à tout géographe sont enseignés durant les trois années de Licence : analyse de cartes, géomatique, SIG, télédétection, statistique descriptive et analyse de données,
 - une formation en langue vivante (anglais par défaut) est également inscrite au tronc commun de la formation.
- Afin d'élargir son champs de compétences et de diversifier sa culture générale, chaque semestre, l'étudiant est invité à choisir une ou plusieurs options dans le même domaine ou un autre domaine de formation (ex. en Sciences Humaines et Sociales : initiations à l'Histoire contemporaine, à la Sociologie ; ex. en Sciences et Technologie : initiations à la Chimie, à l'Astronomie).

Débouchés de la Licence de Géographie

En leur donnant une culture géographique générale solide et en les initiant aux outils techniques indispensables, la Licence de Géographie et Aménagement prépare principalement les étudiants à une poursuite d'étude en master. Des « sorties » professionnelles au niveau bac + 3 sont cependant possibles.

- En fonction du choix des options proposées en 3^{ème} année de Licence, les étudiants peuvent soit continuer leurs études en Master enseignement préparant aux concours de Professeur des écoles ou de collèges et Lycées ; soit s'inscrire en Master professionnalisant ou recherche, dans des filières en relation avec l'aménagement du territoire et/ou la gestion de l'environnement. Les offres locales, régionales et nationales sont vastes. Pour information, à l'ULCO, les formations aisément accessibles aux étudiants titulaires d'une Licence de Géographie sont : le master professionnalisant « Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral » (PAUL), le master recherche « Acteurs et territoires », le master professionnalisant « Tourisme littoral » ou le master « Economie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable » ; mais il est aussi possible de se présenter à d'autres formations diplômantes : Institut Français de Journalisme, Institut d'Etudes Politiques par exemple.
- Sur le plan professionnel, les débouchés professionnels observés et espérés à bac+3 sont ceux accessibles après la réussite à un concours administratif :
 - les carrières accessibles après un concours de la fonction publique d'Etat : administration de l'éducation nationale, police, douanes,
 - plus particulièrement les métiers accessibles après un concours de la fonction publique territoriale, en relation avec l'aménagement du territoire : concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial) ou technique (technicien ou contrôleur),
 - les étudiants titulaires de leur Licence peuvent bien évidemment candidater sur des postes du secteur privé, en bureaux d'études par exemple (technicien en géomatique).

Calendrier universitaire 2015/2016

Pré-rentrée : le Lundi 07/09/2015

L1 : 9h00, L2 : 11h00, L3 : 11h45

1^{er} semestre

Rentrée : L1 : 08/09/15 L2 et L3 : 07/09/2015 après-midi

Journée Intégration Licence : Vendredi 18 Septembre 2015

Interruption des cours : du 24/10/15 après les cours au 02/11/2015 au matin

Fin du premier semestre : le 05/12/2015

Semaine de révision : du 7 au 11/12/2015

Examens du premier semestre : Du 14 au 18 Décembre 2015

Vacances de Noël : du 19/12/2015 après les cours au 04/01/2016 au matin

Délibérations du premier semestre : le jeudi 14 janvier après-midi

2^{ème} semestre

Stage L3 : 3 semaines du 4 au 24 janvier 2016

Du 18 au 22 janvier 2016 : L1 et L2 , Tutorat et travail sur dossier

Début des cours : le lundi 25 janvier 2016

Vacances d'Hiver : du 13/02/2016 après les cours au 22/02/2016 au matin

Vacances de Pâques : du 02/04/16 après les cours au 18/04/2016 au matin

Fin du deuxième semestre : 06/05/2016

Semaine de révisions : du 9 au 13 mai 2016

Examens du second semestre : du 17 au 20 mai 2016

Soutenance L3 : Vendredi 29 Avril 2016

Délibérations de la 1ère session : Jeudi 9 juin 2016

SESSION 2

Examens de la 2ème session : du 20 au 25 juin 2016

Délibérations de la 2ème session : vendredi 1er juillet 2016

AUTRES DATES

- **Salon de l'Etudiant**

- Boulogne : vendredi 6 novembre 2015
- Calais : samedi 14 novembre 2015
- Dunkerque : vendredi 4 et samedi 5 décembre 2015
- Lille : Du jeudi 21 au samedi 23 janvier 2016

- **Salon « poursuite d'études » (Lille) : vendredi 26 et samedi 27 février 2016**

- **Journée « Portes Ouvertes » : samedi 30 janvier 2016**

- **SUAIO/IP : « Corrige vite ton CV » : mardi 01/12/15 et mardi 23/02/16 de 12h à 14h**

- **Journées du sport : jeudi 8 octobre 2015**

- **Journées Premier Emploi**

- Calais : vendredi 27 novembre 2015
- Dunkerque : vendredi 11 décembre 2015
- Boulogne : vendredi 13 novembre 2015

- **UNIVERSANTE**

- Berck sur Mer : jeudi 15 octobre 2015 (sous réserve)
- Boulogne sur Mer : jeudi 26 novembre 2015
- Calais : jeudi 19 novembre 2015
- Dunkerque : jeudi 3 décembre 2015
- St Omer : jeudi 10 décembre 2015

- **JOURNEES D'IMMERSION (Lycéens): du lundi 8 au vendredi 12 février 2016**

- **Jours fériés**

- dimanche 1er novembre 2015 (Toussaint)
- mercredi 11 novembre 2015 (armistice guerre 14/18)
- Lundi 28 mars 2016 (Pâques)
- dimanche 1er mai 2016 (fête du travail)
- dimanche 8 mai 2016 (fin de la guerre 39/45)
- jeudi 5 mai 2016 (Ascension)
- lundi 16 mai 2016 (Pentecôte)

**Volume horaire et nature des enseignements par semestre
avec affectation des crédits européens (ECTS)**

Licence 2^{ème} année

Semestre	Unité	Intitulé	Nbre d'heures	ECTS	Enseignants
S3	U3.1	Les campagnes	24	3	Mme Acloque
	U3.2	Hydrosystèmes	24	3	M.Aernouts
	U3.3	Planète Terre	24	3	Mme Ruz
	U3.4	Géographie régionale	24	3	M. Jouvenel
	U3.5	Histoire des sciences et des idées	24	3	M. Martin
	U3.6	Préparation concours sciences politiques	24	3	Mme Frere / Mme Acloque
	U3.7	Unité d'ouverture	20	3	Plusieurs Intervenants
	U3.8	Anglais	25	3	Enseignants LANSAD
	U3.9	Stage de terrain	12	2	M. Jouvenel
	U3.10	Techniques d'enquêtes	12	2	Mme Acloque
	U3.11	Statistiques et analyse de données	24	2	M.Ryckelynck
Totaux			237	30	
S4	U4.1	Les villes	24	3	Mme Hellequin
	U4.2	Océans et littoraux	24	3	M. Hequette
	U4.3	Géopolitique	24	3	M. Le Blanc
	U4.4	Géographie économique	24	3	M. Joan
	U4.5	Histoire urbaine ou politique	24	3	Mme Jehanno
	U4.6	Gestion et économie de l'eau	24	3	Mme Calvo-Mendieta
	U4.7	Unité d'ouverture	20	3	Plusieurs intervenants
	U4.8	Anglais	25	3	Enseignants LANSAD
	U4.9	Projet Personnel et Professionnel (PPP)	15	2	Mme Noyer
	U4.10	Photo croquis	24	2	M. Le Blanc
	U4.11	Production graphique	24	2	Mme Acloque
Totaux			252	30	

Des excursions et sorties de terrain obligatoires sont programmées tout au long du cursus.
L'autorisation d'utiliser **des ordinateurs portables en salle de cours** est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

Programme des enseignements

Semestre 3

U3.1 – Les Campagnes

● **Mme Acloque**

(12h h CM et 12h TD)

- Que deviennent les campagnes dans le monde ? Ce cours se propose d'analyser les mutations profondes qui ont touché les campagnes dans les dernières décennies : bouleversements et crises, mais aussi attractivité renouvelée. Longtemps associées à la seule activité agricole et aux sociétés paysannes, les campagnes se sont transformées à un rythme accéléré. Dans des sociétés marquées par un processus continu d'urbanisation, la majorité des espaces ruraux de la planète abritent de nouveaux usages, de nouvelles fonctions et font l'objet de nouvelles représentations qu'il s'agira d'identifier et de comprendre. A partir d'études de cas au sein de différentes régions du monde, nous étudierons les nouveaux défis – démographiques, socio-économiques, environnementaux, patrimoniaux – auxquelles elles sont confrontées. Les trajectoires des espaces ruraux sont toutefois très différentes et témoignent d'inégalités à différentes échelles que nous chercherons à analyser.

● **Bibliographie**

- Bonnerandi E., Deslondes O., 2008, « Editorial : où va la géographie rurale », *Géocarrefour*, Vol 83-4, disponible en ligne <http://geocarrefour.revues.org/7020>
- Guibert M., Jean Y., 2011, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*, A. Colin, coll. U
- Jean Y., Périgord M., 2009, *Géographie rurale. La ruralité en France*, A. Colin, coll. 128
- Lévy J., Lussault M., 2013 (2e édition), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin

- **MCC** : contrôle continu + examen terminal

U3.2 - Hydrosystèmes

● **M.Aernouts**

(12h h CM et 12h TD)

- L'ensemble de ce module porte sur l'eau dont la circulation est organisée dans un système hiérarchisé appelé « hydrosystème ». Le concept d'Hydrosystème sera abordé en accordant une attention particulière aux différentes échelles spatiales et temporelles. Parmi les thèmes traités figurent le cycle global de l'eau, la notion de bassin versant, l'hydrologie fluviale et lacustre, et les eaux souterraines. La question de la variabilité zonale des régimes hydrologiques dans le monde sera également abordée. Plusieurs études de cas illustreront ces thèmes, particulièrement pendant les séances de travaux dirigés

● **Bibliographie :**

- Bravard, J.P. et Petit, F. 1997. *Les cours d'eau – Dynamique du système fluvial*, Armand Colin, Paris, 222 p.
- Cosandey, C. et Robinson, M. 2000. *Hydrologie continentale*, Armand Colin, Paris, 360 p.

- **MCC** : contrôle continu + examen terminal

U3.3 – Planète Terre

● **Mme Ruz**

(12h h CM et 12h TD)

● Introduction à la géomorphologie : Etude des agents d'érosion et de sédimentation à l'origine de la formation et de l'évolution des principales formes de reliefs terrestres : Les reliefs structuraux, notions de géomorphologie fluviale, processus et formes glaciaires, processus éoliens. Sera également abordée dans ce cours la notion de paysage.

●

● Bibliographie :

- BAUD, P; BOUGEAT, S; BRAS, C. (1997). *Dictionnaire de Géographie*, Hatier, Paris.
- BRAVARD J.P., PETIT F. (1997). *Les cours d'eau. Dynamique du système alluvial*. Armand Colin, Coll. U
- CAMPY, M. et MACAIRE, J.J. (1989). *Géologie des formations superficielles*, Masson, Paris.
- COQUE, R. (2002). *Géomorphologie*, Coll. U, A. Colin.
- DERRUAU, M. (2002). *Les formes du relief terrestre. Notions de géomorphologie*, 8ème édition, Armand Colin.

● MCC : contrôle continu + examen terminal

U3.4 – Géographie Régionale

● **M. Jouvenel**

(12h hCM et 12h TD)

● Cette unité a pour objectif de présenter l'Europe sous son nouveau jour : l'Europe des 28. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents états mais plutôt en une analyse des réalités spatiales comme composante de la dynamique des sociétés. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, d'espaces et de réseaux, de frontières et d'intégration.

● Bibliographie :

- CARROUE L., *L'Europe*, Bréal, Paris, 2009.
- s.d. BENOIT B. & SAUSSAC R., *L'Europe*, Bréal, Paris, 2010.
- s.d. PLASSERAUD Y., *Atlas des minorités en Europe*, Editions Autrement, Paris, 2005.
- FOUCHER M., *L'obsession des frontières*, Editions Perrin, Paris, 2012.

● MCC : contrôle continu + examen terminal

U3.5 : Histoire des sciences et des idées

● **M. Martin**

(12h hCM et 12h TD)

● « Savoirs, pratiques et sociabilités savantes à l'époque moderne (XVIe - XVIIIe siècles) »

Ce cours est une approche de l'histoire des sciences et des idées dans une acception large, intégrant les dimensions matérielle, sociale, politique et idéologique de la question dans l'Europe moderne, de la Renaissance au XVIIIe siècle. Il s'agit d'examiner l'évolution des savoirs, des pratiques scientifiques et techniques, la circulation des idées, leurs effets sur les sociétés européennes, et au final de s'interroger sur l'existence d'une révolution scientifique en Europe. Si les sciences couvrent une grande diversité de domaines, la thématique plus particulière du déchiffrement du monde par les Européens avec la cartographie, les voyages d'exploration, les découvertes botaniques et anthropologiques sera privilégiée.

● Bibliographie :

- BLAY Michel ; HALLEUX Robert, *La science classique, XVIe - XVIIIe siècles, Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1998
- MANDROU René, *Histoire de la pensée européenne, tome 3, Des humanistes aux hommes de sciences*, et tome 4, *Le Siècle des Lumières*, Paris, Point Seuil, 1973 (rééd.)
- TAILLEMITE Etienne, *Les découvreurs du Pacifique*, Bougainville, Cook, Lapérouse, Paris, Gallimard, 1987 (rééd.)
- TATON René, *La science moderne, 1450-1800*, Paris, PUF, 1958 (rééd.)

MCC : contrôle continu + examen terminal

U3.6 – Préparation concours Sciences Politiques

● **Mme Frere**

(12h hCM et 12h TD)

● Le cours a pour objet de permettre aux étudiants de se préparer aux concours de la Fonction Publique d'Etat. Les principaux concours visés sont ceux de catégorie B organisés par les différents ministères.

Il s'agit par exemple des concours du ministère de l'Ecologie, de l'Economie (douanes), de l'Intérieur (police)...

● MCC : contrôle continu + examen terminal

U3.7 – Unité d'ouverture

● **Plusieurs intervenants**

(20 h TD)

● Les unités d'ouverture sont des cours proposés aux étudiants pour ouvrir leur champ de connaissances dans des domaines non-étudiés dans leur formation initiale.

Chacun des cours proposés ici est spécifique au contexte des Unités d'Ouverture ; il n'est ni une unité d'enseignement ni une option dans une formation de l'ULCO.

1 enseignement au choix (Voir descriptif page 20)

● MCC : contrôle continu

U3.8 - Anglais

● **Enseignants LANSAD Anglais**

(25h TD)

● Études et traductions de textes susceptibles d'amener l'étudiant à une lecture plus autonome de publications dans des revues géographiques.

● MCC : contrôle continu (voir descriptif page 18)

U3.9 – Stage de terrain

● **M. Jouvenel**

(12h TD)

● Dans le prolongement du module "U3.10 Techniques d'enquêtes », le stage de terrain se déroulera sur la commune du Touquet-Paris-Plage (62). Les étudiants travailleront en groupe sur le terrain et avec les différents acteurs gravitant autour de l'Agenda 21 local qui est en phase de mise en œuvre.

● MCC : contrôle continu

U3.10 – Techniques d'enquêtes

● **Mme Acloque**

(12h)

Cet enseignement est conçu comme une introduction aux techniques d'enquêtes en articulation avec le stage de terrain obligatoire prévu au cours du semestre. De la construction du protocole d'enquête à sa mise en œuvre, de l'observation du territoire à la collecte de données, les méthodologies abordées permettront d'acquérir les outils de base pour une première expérience de terrain et de recherche.

• Bibliographie :

- Berthier N., 2010 (4e édition), *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Paris, A. Colin
- Gumuchian H., Marois C., Fèvre V. 2000, *Initiation à la recherche en géographie*, Paris, Anthropos
- Peneff J., 2009, *Le goût de l'observation : comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte
- Weber F., Beaud S., 2010, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La découverte

- MCC : contrôle continu

U3.11 Statistiques et analyse de données

• **M. Ryckelynck**
(12h CM et 12h TD)

- Initiation aux techniques d'analyses statistiques multivariées (analyse de variance, régression multiple, lois de distribution et tests de fiabilité) et à l'analyse de données (Classification Ascendante Hiérarchique, Analyse en Composantes Principales).

- MCC : contrôle continu

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.

Semestre 4

U4.1 – Les villes

• Mme Hellequin

(12hCM et 12hTD)

• Dans ce cours, on s'intéressera aux espaces urbains en France et en Europe. A partir d'une étude fine de l'urbanisation de la France notamment, les espaces urbains seront étudiés à travers des exemples à différentes échelles, de la métropole aux quartiers.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

U4.2 – Océans et Littoraux

• A. Hequette

(12hCM et 12hTD)

• Ce cours présente les principaux processus marins ayant une influence sur les littoraux (marées, vagues, courants de divers types, surcotes,...). Le cours est également consacré à la géomorphologie des littoraux, en mettant l'accent sur les caractéristiques morphologiques et sédimentaires des grands types de milieux littoraux, leur mode de formation et leur évolution à différentes échelles temporelles. Sont ainsi abordées les formes d'érosion littorale comme les falaises et les formes d'accumulation comme les plages, les flèches littorales, les îles barrières et les deltas. Les milieux littoraux tels que les estuaires et les marais maritimes sont également traités. Plusieurs études de cas illustreront ces thèmes, particulièrement pendant les séances de travaux dirigés.

• Bibliographie :

- Brown, J. et al. (1989). *Waves, tides and shallow-water processes*. Open University, Pergamon Press, Oxford, 187 pp.

- Carter, R.W.G. (1988). *Coastal Environments*. Academic Press, Londres, 617 pp.

- Davidson-Arnott, R.G.D., 2009. *Introduction to Coastal Processes and Geomorphology*, Cambridge University Press, Cambridge, 456 pp.

- Paskoff, R. (1998). *Les littoraux - Impacts des aménagements sur leur évolution*, (3ème édition). Armand Colin, Paris, 260 pp.

- Woodroffe, C.D. (2003). *Coasts : form, process and evolution*. Cambridge University Press, Cambridge, 623 p

• MCC : contrôle continu + examen terminal

U4.3 - Géopolitique

• M. Le Blanc

(12hCM et 12hTD)

• Ce cours de L2 constitue un approfondissement des questionnements géopolitiques abordés en L1. Seront étudiés de façon plus détaillée les grands équilibres et déséquilibres mondiaux actuels, aux échelles mondiale, continentale et nationale. Les différences de niveau de développement entre pays du nord, du sud, pays émergents, seront lues à la lumière des problématiques majeures de ce début de XXIe siècle : les bouleversements démographiques et territoriaux, les révolutions technologiques, les questions liées aux énergies, la permanence ou l'apparition de nouveaux conflits armés, les problèmes liés à l'eau et à la faim, sans oublier les questions environnementales.

Comment se positionnent les différents acteurs mondiaux face à ces enjeux cruciaux, pour certains anciens mais pour d'autres totalement nouveaux ? Quelles conséquences ces problématiques géopolitiques d'échelle globale ont-elles sur les espaces nationaux, sur les territoires ruraux et urbains, sur nos vies ? Comment appréhender l'évolution d'un monde bouleversé par les mutations démographiques et territoriales, et déstabilisé par une série de crises politiques, économiques et culturelles d'ampleur exceptionnelle, de la chute de l'Union soviétique à la crise économique

actuelle, en passant par le choc des attentats de 2001 ?

● Bibliographie :

- Lacoste Y., *Géopolitique : la longue histoire d'aujourd'hui*, Larousse, 2012.

● MCC : contrôle continu + examen terminal

U4.4 – Géographie Economique

● **M.Joan**

(12hCMet 12hTD)

● Ce cours consiste en l'analyse des échanges et de la réalité de la mondialisation de l'économie et des échanges. Le plan est le suivant :

- Les circuits économiques et leur extension spatiale

- La mondialisation : définitions et réalités géographiques

- Analyse de quelques filières industrielles afin d'illustrer la géographie économique à différentes échelles spatiales

Ces thématiques seront abordées sous forme d'analyses documentaires effectuées dans le cadre des TD (cartes, tableaux, schémas ...).

● MCC : contrôle continu + examen terminal

U4.5 – Histoire urbaine

● **Mme Jéhanno**

(12hCMet 12TD)

● "Les villes de l'Occident médiéval (Ve-XVe siècles) : espaces et pouvoirs"

Les villes européennes ont un très long passé sans la connaissance duquel ce qu'elles sont aujourd'hui ne se comprend pas. La période médiévale, héritière elle-même de l'Antiquité romaine, est, pour une large part d'entre elles, le moment de leur formation. Il s'agira d'examiner, en mettant en œuvre tous les types de sources à la disposition des historiens, comment, au fil de ces dix siècles, s'est élaborée et transformée leur morphologie et comment, dans ce paysage urbain, s'inscrivent les pouvoirs qui coexistent, collaborent ou luttent, qu'ils soient politiques, religieux ou économiques. Le cours, qui se veut une initiation à l'histoire médiévale, sera aussi l'occasion de replacer le phénomène urbain dans le monde médiéval en général.

● Bibliographie :

- *Histoire de l'Europe urbaine*, J.-L. Pinol dir. , t. 2 : P. Boucheron & D. Menjot, *La ville médiévale*, Paris, Seuil (Points Histoire), 2011

● MCC : contrôle continu + examen terminal

U4.6 – Gestion et économie de l'eau

● **Mme Calvo-Mendieta**

(12hCMet 12hTD)

● Les problèmes essentiels abordés sont les relations entre l'homme et l'eau.

Première partie : l'eau dans le monde (répartition, utilisations, conflits d'usage et de gestion, principales sources de pollution)

Deuxième partie : l'eau en France (cadre institutionnel, Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'eau, risque d'inondation et rôle des Agences de Bassin)

● Bibliographie :

- Perrier A., A. Tuzet, C. R., 2005, "Le cycle de l'eau et les activités au sein de l'espace rural. Enjeux globaux, solutions locales et régionales", *Geosciences*, vol. 337, p. 39-56.

- OIEAU, 2009, *Organisation de la gestion de l'eau en France*, 36 p., disponible sur

http://www.oieau.fr/IMG/pdf/OIEau_-_Gestion_de_l_eau_en_France.pdf

- MEDDE, 2012, *La mise en place de la Directive cadre sur l'eau en France*, 39 p., disponible sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure-DCE_DEF_27-06-12.pdf

● **Sites internet:**

www.gesteau.eaufrance.fr

<http://www.eau-artois-picardie.fr/>

<http://www.lesagencesdeleau.fr/>

● **MCC** : contrôle continu + examen terminal

U4.7 – Unités d’ouverture

● **Plusieurs intervenants**

(20 h TD)

● Les unités d’ouverture sont des cours proposés aux étudiants pour ouvrir leur champ de connaissances dans des domaines non-étudiés dans leur formation initiale. Chacun des cours proposés ici est spécifique au contexte des Unités d’Ouverture ; il n’est ni une unité d’enseignement ni une option dans une formation de l’ULCO.

1 enseignement au choix (Voir descriptif page 20)

● **MCC** : contrôle continu

U4.8 - Anglais

● **Enseignants LANSAD Anglais**

(25h TD)

● Études et traductions de textes susceptibles d’amener l’étudiant à une lecture plus autonome de publications dans des revues géographiques.

● **MCC** : contrôle continu (Voir descriptif page 18)

U4.9 – Module Insertion Professionnelle

● **Mme Noyer**

(15h TD)

● Le bilan personnel (aspirations et compétences), le projet personnel et professionnel, le marché de l’emploi, les sources d’information, le CV, la lettre de motivation.

● **MCC** : contrôle continu

U4.10 – Photo / Croquis

● **M. Le Blanc**

(24h TD)

● Ce cours se propose d’accompagner les étudiants dans l’étude et l’interprétation de photographies diverses, dans le but de réaliser des schémas et des cartes à partir de ces photographies. Les photographies pourront être commentées avec des cartes topographiques ou d’autres outils de représentation du territoire. La réalisation de croquis de synthèse sera orientée par des thématiques, dans l’optique d’habituer les étudiants à répondre à des commandes professionnelles d’études d’aménagement du territoire français.

● **Bibliographie :**

- Consulter régulièrement des atlas.

- Tiffou J., *Commenter la carte topographique aux examens et aux concours*, Armand Colin, 2009

● **MCC** : contrôle continu

U4.11 – Production graphique

• Mme Acloque

(24h TD)

•Cet enseignement présente les règles de la sémiologie graphique et les principes fondamentaux de la réalisation cartographique, qui permettent de mettre en valeur graphiquement les diverses logiques spatiales (polarisation, ségrégation, hiérarchie, différenciation). Principalement fondé sur une initiation à la modélisation cartographique, le cours doit permettre l'acquisition des outils fondamentaux de l'analyse spatiale (statistiques, diagrammes, organigrammes, croquis, schémas, chorèmes, cartographie, introduction aux SIG, photo-interprétation). Alors que les formes de représentations graphiques de phénomènes spatiaux deviennent omniprésentes dans les médias, il s'agira également de mener une approche critique des modes de représentation des données.

•Bibliographie :

-Le Fur A., 2015, *Pratiques de la cartographie*, Armand Colin, coll. 128

-Lévy J., Poncet P., Tricoire E., 2004, *La carte, enjeu contemporain*, La Documentation photographique, N° 8036

•MCC : contrôle continu

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année Universitaire 2015/2016

Proposition adoptée par le CEVU du 21 juin 2011-

Proposition votée par le CA du 5 juillet 2011

MAJ : CEVU 26/06/2012 et CFVU 10/10/2014 et 18/06/2015

CURSUS LICENCE (6 semestres)

Inscription et progression

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.

- Pour les années d'études à accès sélectif, le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Calendrier universitaire et sessions d'examen

- L'année universitaire s'organise entre le 1er septembre et le 30 juillet de l'année universitaire concernée (délibération de jury comprises).

A titre exceptionnel, pour les étudiants inscrits dans un diplôme avec un stage long, les délibérations de session 2 auront lieu avant le 15 octobre de l'année universitaire N+1.

- L'intervalle entre deux sessions d'examen est, au moins, de deux mois sauf dispositions pédagogiques particulières adoptées en CEVU et CA (semaine de tutorat...).

On entend par « session », toutes les opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une délibération du jury.

Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

- Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.

Attention :

* la dernière note obtenue à une épreuve repassée est conservée.

* si une épreuve est constituée d'un groupe d'épreuves (cour magistral, TD, TP), la présence à une épreuve engage l'étudiant pour les autres épreuves.

Il appartient au jury de déterminer l'application ou pas du contrôle continu à la notion d'épreuve.

* un même enseignement au cours du semestre sur des sites différents donne lieu à un même sujet d'examen et à une épreuve organisée en même temps.

Accompagnement et Réorientation

Dans les conditions définies par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et approuvées par le Conseil d'Administration, chaque étudiant bénéficie en 1ère année d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation, sa progression et son éventuelle réorientation après avis du président de jury.

Les responsables d'année et directeurs des études sont garants de la qualité de l'organisation pédagogique en matière d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants.

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux Unités d'Enseignement (UE) et, aux Eléments Constitutifs (EC) si possible.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

Capitalisation – Compensation

* capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, les UE et EC avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des examens... »)

*compensation

Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.
- Entre les années qui composent le diplôme :

* pour le diplôme intermédiaire de DEUG :

la 2ème année de licence compense la 1ère année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 2ème année.

* pour le diplôme de Licence :

la 3ème année de licence compense la 1ère et la 2ème année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 3ème année.

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

* BONUS :

- Prise en compte du sport, de la pré-pro, et de tout autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 5 % du total maximum des points (10 points maximum).
- Le jury prend en compte le bonus, de préférence, au semestre.

Jury

- Le Président de l'université nomme le président et les membres du jury.

Un jury est nommé par année d'études et comprend au moins une moitié d'enseignants chercheurs ou d'enseignants.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC avec crédits ECTS et des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ».

- Règle du Supérieur : le Président de Jury précise dans le règlement des études s'il applique la règle du supérieur, et comment il l'applique.

Le Département de Géographie n'applique pas cette règle du "supérieur".

Dans le cas d'un cours magistral + travaux dirigés, l'examen terminal vaut 60% de la note.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

- Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis à la Division des études et de la Vie Etudiante (DEVE) pour le 31 octobre de l'année universitaire N+1.

- Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants (relevé de notes individuel).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

A la demande de l'étudiant au Président du Jury, ses notes ne seront donc plus affichées,

uniquement le résultat : admis, ajourné, AJAC.

- Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :

Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme

« licence/master/doctorat » (les IUT en font partie), seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible.

Pour les autres étudiants post bac (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles), en fonction du niveau d'inscription autorisé, la ou les années antérieures seront considérées comme acquises ; une note de 10/20 et attribuée.

- Points de JURY :

L'existence de la possibilité ou non de " points de jury " est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Il n'est pas possible de fixer de note éliminatoire.

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la

délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des quatre semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L2 pour le diplôme intermédiaire de DEUG).

En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de licence

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les six semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L3 pour le diplôme de Licence).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,

- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Déroulement des examens, Retard, Absence et notion de Défaillance

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Les traducteurs électroniques et les téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).

- Sera considéré comme retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et, après que le dernier sujet ait été distribué.

Les retards individuels sont à l'appréciation du président de jury ou de son représentant.

En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date

ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

- Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours.

Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session.

Le semestre ne pourra être validé.

L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins une épreuve d'une unité d'enseignement et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant ».

En cas d'absence justifiée à une épreuve, la note ZERO sera alors saisie.

Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

- Etudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.
- Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le règlement des études doit prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active, des étudiants chargés de famille, des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau, des étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, vie étudiante ou associative notamment : aménagements d'horaires et d'examens, choix du mode d'examen (examen final), sessions spéciales pour les sportifs de haut niveau par exemple.

Sont concernés également les adultes en reprise d'études.

Sportifs de haut niveau (SHN)

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Handicap

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

Salarié : application du régime salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité aux TD et TP

Il est dispensé de l'assiduité, peut ne pas passer le CC et est invité à passer l'examen terminal

Dispositifs d'évaluation des enseignements

Ils sont adaptés aux réalités des différents départements en fonction du nombre d'étudiants et du caractère de ces enseignements.

Ils font l'objet de la procédure instituée par l'université (questionnaire en ligne sous le sceau de l'anonymat) et/ou des commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre des problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

Stage :

Les départements doivent indiquer dans le guide des études l'existence et la durée précise du stage.

Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD en Licence

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2e ou 3e langues obligatoires ou en option obligatoire.

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées

par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les*

langues (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL. Les examens terminaux communs de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Session 1

Cadrage général pour chaque année d'études.

L1 examen terminal = CE + PE (1h30) et contrôle continu = CO + PO + CRL

L2 examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL

L3 S5 tout en contrôle continu

L3 S6 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat

LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2

Le 2nd semestre de l'année en cours (L1S2-L2S4-L3S6-M1S2) s'inscrivant dans la continuité du 1^{er} semestre, l'étudiant qui a obtenu une note globale inférieure à 10/20 au 1er semestre et égale ou supérieure à 10/20 au 2nd semestre garde la note obtenue au 2nd semestre pour les épreuves de rattrapage du 1er semestre en session 2.

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation.

Cadrage général pour chaque année d'études en session 2 :

L1 Examen terminal = CE + PE (1h30) (L'étudiant garde ses notes de CC = CO, PO, CRL)

L2 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

L3 S5 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)
L3 S6 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ainsi que la note CLES)

Intégration du CLES en L3 – semestre 6

En plus de l'évaluation semestrielle en langues, le semestre 6 de L3 intègre le CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LANSAD) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LANSAD.

Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

Le CLES 2 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau B1 ou supérieur lors du test de positionnement.

Le CLES 1 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année.

Tableaux de conversion de la réussite totale ou partielle au CLES

Licence 3 – Semestre 6

Obtention d'une certification de niveau B2 : 20/20

Obtention d'une certification de niveau B1 : 16/20

Voici le tableau de correspondance des notes (CLES) pour le niveau LICENCE uniquement.

	Obtention d'une certification B1	Obtention d'une certification B2
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

UNITE D'OUVERTURE 2015/2016

Les unités d'ouverture sont des cours proposés aux étudiants pour ouvrir leur champ de connaissances dans des domaines non-étudiés dans leur formation initiale.

Chacun des cours proposés ici est spécifique au contexte des Unités d'Ouverture ; il n'est ni une unité d'enseignement ni une option dans une formation de l'ULCO.

Vous trouverez ci-dessous les unités d'ouverture ouvertes pour 2015/2016 :

UO Semestre 1

1) Introduction aux grandes thématiques de l'Environnement

(François Delattre, Francois.Delattre@univ-littoral.fr, Michaël Depriester, Sylvain Delenclos, Christophe Gibout)

Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Cette Unité d'Ouverture traitera des grands problèmes environnementaux et sera articulée de la façon suivante :

- AIR : Réchauffement global, Pollution atmosphérique, Ozone, COV....
- Problématiques EAU/SOL : Cycle de l'eau, Nitrate, Pesticides, Pétrole, Biocarburants...
- Approche « théorique » des cycles énergétiques.
- Développement durable – Energie alternative (Eolien, solaire, PAC...)
- Aspects sociologique, anthropologique et géographique de l'impact de la pollution industrielle sur les habitants du Dunkerquois. La gouvernance des espaces littoraux : pratiques socio-spatiales et effets environnementaux.

La pédagogie mise en place sera basée sur l'étude de documents suivie de débats thématiques ayant pour but de déboucher sur une prise de conscience permettant à l'étudiant de d'appréhender une vision de développement durable.

Evaluation :

- Une présentation orale par binôme sur des sujets choisis par les étudiants ou proposé par les enseignants (50% de la note).
- Un examen (50%)
-

2) Voir l'invisible

(Arnaud Cuisset, arnaud.cuisset@univ-littoral.fr, Hervé Delbarre)

Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Ne doit-on croire que ce que l'on voit ? Et doit-on croire en la science ? Mais que voit la science ? Que voit-elle que l'on ne saurait voir ? Comment le voit-elle ? Que voit-elle dans les mécanismes les plus infimes de l'univers ? Que voit-elle en nous, dans notre machine biologique la plus intime ? Et pourquoi cherche-t-elle à voir toujours plus loin ? à la limite du perceptible ? Les bouleversements technologiques de notre époque ont modifié la nature même de notre perception du monde. Si la nature nous émerveille par ses moindres secrets, la médecine se fait plus précise et notre planète nous livre son évolution prochaine... Voir l'invisible, c'est accéder à la face cachée de l'univers, c'est mieux le comprendre pour mieux appréhender la place qu'on y occupe. Les enjeux sont immenses !

Arnaud Cuisset et Hervé Delbarre font partis d'une centaine de scientifiques français qui ont été amenés à rédiger un ouvrage de vulgarisation scientifique intitulé « Voir l'invisible ». Ces

chercheurs viennent d'horizons aussi variés que la physique, la chimie, les sciences du vivant, la médecine, les sciences de l'environnement, l'astrophysique, les sciences de l'ingénieur, les arts ou l'archéologie. Chacun partage sa recherche et l'obsession qui l'anime : voir l'invisible. Nous proposons dans cette unité libre d'illustrer par des exemples concrets différentes découvertes scientifiques récentes qui ont permis de sonder l'imperceptible.

Les étudiants seront évalués sous la forme d'un QCM. Ils devront, par ailleurs, en binôme, répondre à un sujet proposé à partir de recherches bibliographiques évaluées lors d'une soutenance orale. L'UO proposée ne requière aucun pré requis scientifique.

3) La culture internet

(Joël Ganault)

Aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Le cours étudie la diversité des formes culturelles du Web sous les trois aspects de l'accès à des données antérieurement disponibles (par l'imprimé, le film, le disque, etc.). La première partie du cours étudiera ce « **web encyclopédique** », cette nouvelle « médiathèque universelle ».

La version numérisée de la culture se caractérise encore par une volonté d'expression de la part des internautes. La deuxième partie du cours sera consacrée au « **web expressif** », à ses formes d'expression de soi (sites personnels, blogs, etc.).

Enfin, la culture internet fait émerger de nouvelles formes de relations interpersonnelles et sociales, un « **web communicationnel** » souvent désigné comme « Web 2.0 », auxquels sera consacrée la troisième partie du cours.

UO Semestre 2

1) Chimie organique au quotidien

(Sophie Fourmentin, Sophie.Lamotte@univ-littoral.fr)

Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Dans la vie de tous les jours, la chimie tient une place importante. Par exemple, lorsque vous cuisinez, avez-vous déjà pensé aux phénomènes physico-chimiques qui sont en train de se produire dans vos casseroles ? Le but de cet enseignement sera de montrer que la chimie peut expliquer de nombreux faits quotidiens à travers des études de cas : le mode d'action des savons, comment réussir une mayonnaise ?...

Programme : Les additifs alimentaires (arômes, colorants), les parfums (extraction, composition), les savons, les produits cosmétiques, la gastronomie moléculaire ou la chimie dans la cuisine.

- 14 H de cours/TD
- 4 H de TP (synthèse d'arômes, synthèse du Slime, CCM de colorants alimentaires...)
- 2H présentation d'un travail par groupe

2) Océanographie

(Alexeï Sentchev alexei.sentchev@univ-littoral.fr)

Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Ce cours est une introduction générale à l'océanographie physique et aux méthodes d'observation utilisées pour appréhender au mieux la complexité de l'environnement marin.

Objectif de ce module est d'acquérir une vision globale des processus physiques régissant la circulation océaniques et l'interaction entre l'océan et l'atmosphère.

Nous aborderons les sujets suivants :

Propriétés physiques et chimiques de l'eau de mer, masses d'eau océaniques, circulation abyssale. Courant géostrophique. Circulation océanique à grande échelle. Transport de la chaleur et des traceurs biogéochimiques. Circulation induite par le vent, théorie d'Ekman. Marée. Méthodes d'observations en milieu marin: mesures in situ, télédétection.

3) Le web anglophone

(Joël Ganault)

Le cours est donné en Français. La connaissance de l'Anglais acquise en lycée est suffisante pour suivre ce cours.

Le Web francophone représente autour de 3% des sites. Le web anglophone autour de 30%. Il serait dommage pour les étudiants d'être limités au premier. Le cours a donc pour ambition de faciliter la consultation et l'usage actif du web anglophone selon les registres de l'écrit, du son et de l'image. Le cours présentera les outils linguistiques permettant une plus grande autonomie dans le travail personnel. Il comprend trois parties : **L'univers médiatique** (Journaux, Radios, TV etc.) ; **l'univers culturel** (musique, cinéma, arts plastiques, etc.) ; **l'univers multi-culturel** (l'accès à l'ensemble de l'humanité à travers la représentation des différentes civilisations sur le web).

INFORMATIONS PRATIQUES

S.U.A.I.O

Service **U**niversitaire d'**A**ccueil, d'**I**nformation et d'**O**rientation

Ce service vous propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à :

- Affiner votre **parcours de formation** (poursuites d'études, débouchés professionnels auxquels mènent vos études, réorientation, etc). Pour cela, différents moyens sont à votre disposition :
 - ⇒ La consultation du fonds documentaire (en auto documentation ou avec l'aide de la Responsable du Centre).
 - ⇒ Et la possibilité de rencontrer un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP).
- Rechercher un **stage** ou un **emploi** (démarches à entreprendre, relecture du CV et de la lettre de motivation, conseils pour la préparation de l'entretien, etc) :
 - ⇒ A l'aide d'un fonds documentaire spécialisé : CV, lettre de motivation, tests, entretien d'embauche, stage, création d'entreprise, etc.
 - ⇒ Et avec la possibilité de rencontrer la personne en charge de l'Insertion Professionnelle.

Maison de l'étudiant

Avenue de l'Université à Dunkerque

Tél : 03-28-23-75-50

E-Mail : suaiodk@univ-littoral.fr

S.U.A.P.S

Service **U**niversitaire des **A**ctivités **P**hysiques et **S**portives

Le SUAPS vous propose un éventail de plus de 25 activités réparties sur les 4 sites universitaires. Il organise, développe et anime ces activités physiques et sportives pour tous les étudiants de l'ULCO. Il met en place des tournois, nuits du sport et Journée du Sport sur les différents sites de l'Université. Dès la rentrée, les plannings sont affichés dans les sites universitaires et distribués lors des prérentrées.

Contact : les secrétariats STAPS et SUAPS

F.F.S.U

Fédération **F**rançaise du **S**port **U**niversitaire

La pratique d'un sport dans le cadre de l'association sportive universitaire (compétitions, arbitrage, encadrement, participation) vous donnera une note de pratique ajoutée à la pratique de spécialité. Cette note varie donc en fonction de l'implication de l'étudiant dans l'activité choisie et de votre niveau de performance sportive.

Contact : les secrétariats STAPS et SUAPS

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Soins

- Consultations (Soins urgents, Vaccinations, Certificats de sport, Renouvellement pilules contraceptives)
- Examen de santé réglementaire
- Accompagnements et intégration des étudiants en situation de handicap,

Consultations infirmière et médicale sur rendez-vous tous les jours.

Consultations psychologiques

Mal être, isolement, difficultés psychologiques... entretiens sur rendez-vous auprès de la secrétaire
(03.28.23.71.61) ou smppsdk@univ-littoral.fr

Prévention

- Gestion du stress, nutrition, auto évaluation santé
- Formation secourisme (PSC1) : délivrance du diplôme « Protection et Secours Civique niveau 1
- Universanté Nutrisport en octobre novembre testez vos performances, villages santé-prévention

Une équipe de professionnels de santé

Infirmières/Médecins/Secrétaire/Psychologues

Contacts

Secrétariat tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

03.28.23.71.61

smppsdk@univ-littoral.fr

<http://www.univ-littoral.fr/vieetudiante/sante.htm>

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (BULCO)

Vous pouvez **consulter sur place** à la BULCO des **documents libres et gratuits** pour tous les publics, il suffit de vous inscrire (gratuit et obligatoire pour les étudiants).

Différents services vous y seront proposés :

- **des Espaces de travail** : Afin de travailler dans les conditions qui vous conviennent le mieux, vous trouverez à la BULCO, des zones de silence et des salles de travail en groupe (réservables à l'accueil des bibliothèques).

- **Internet et Wi-Fi** : Des postes informatiques permettent de se connecter à Internet et à OpenOffice. Les étudiants, enseignants, et le personnel de l'ULCO disposent d'un accès Wi-Fi au sein des bibliothèques.

- **Photocopieurs et imprimantes**

Des photocopieurs et des imprimantes sont à votre disposition (service payant).

- **Animations culturelles**

Des animations culturelles sont proposées régulièrement.

Le responsable de l'animation culturelle de la BULCO et toute son équipe sont à votre écoute pour recueillir vos remarques et suggestions.

Suivez l'actualité culturelle (expositions, conférences, projections...) sur Bulcoblog, Facebook et Twitter.

Pour tous renseignements rendez-vous sur le site de la BULCO :

<http://bulco.univ-littoral.fr/>

ou Contact mail : bulco@univ-littoral.fr

LE Centre Entrepreneuriat du Littoral (CEL)



La mission du CEL/Hubhouse est de faire de l'ULCO une université d'excellence en entrepreneuriat.

La réalisation de cette mission passe par trois axes d'actions à destination des étudiants et des équipes pédagogiques des quatre sites de l'ULCO. Ces trois axes d'actions concernent la sensibilisation, la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Ce programme doit permettre de développer l'esprit d'entreprendre de nos étudiants, d'éveiller leur puissance créatrice et de susciter leur engagement dans des projets entrepreneuriaux. Il est sous-tendu par une démarche de plus en plus riche et structurée où les étudiants sont appelés à prendre des initiatives, à élaborer des projets et à les gérer ou simplement à intérioriser des valeurs entrepreneuriales. Ce peut être des projets individuels ou collectifs liés à leur domaine d'études. C'est dire que les actions relatives au développement de l'esprit d'entreprendre que nous proposons s'adaptent pleinement aux besoins de nos filières de formation, ce en fonction de leurs particularités et des exigences en matière de pratiques professionnelles. Une telle démarche permet aux étudiants de se démarquer de façon concrète sur le plan de la créativité, de l'innovation et de l'action. L'esprit entrepreneurial que nous inculquons à nos étudiants se traduit par une manière d'être, de penser et d'agir. Cet esprit favorise le désir d'entreprendre, d'innover et de réaliser des projets professionnels personnels en termes de salarié ou de créateur/repreneur d'activité qui réussit.

Présentation de « destination entreprendre 2014 »

Le CEL/HUBHOUSE est implanté dans ses locaux du 2^{ème} étage de la Maison de l'Etudiant depuis maintenant 2 ans lieu où tout est mis en œuvre pour accueillir, guider, soutenir l'étudiant dans ses projets, ses envies de création (association, entreprise) ou pour le conforter vers une meilleure insertion professionnelle vers le salariat, en lui donnant des aptitudes, des comportements entrepreneuriaux (créativité, confiance en soi, initiative, esprit d'équipe, innovation, autonomie, goût du challenge,

Outre nos activités pédagogiques récurrentes, nous avons conçu :

« Destination Entreprendre 2014 »

Il s'agit de proposer, dans nos locaux, une série d'événements pédagogiques, entrepreneuriaux mais aussi « festifs », destinée à :

- amener nos étudiants et leurs enseignants à connaître nos locaux, les outils mis à leur disposition
- découvrir nos missions,
- démontrer que l'entrepreneuriat peut être souvent source d'épanouissement, de réalisations valorisantes, de dépassement de soi et aussi de découvertes, de rencontres

Cette version 2014 de « destination entreprendre » sera testée et évaluée sur Dunkerque pour être, au cours des années à venir, déclinée sur les 4 sites de Dunkerque, dans une version remaniée.

Contact : Chantal VANDENBROUCKE

Tél. 03 28 23 70 91 chantal.vandenbroucke@univ-littoral.fr



EMPLOIS ETUDIANTS

Les emplois étudiants proposés par l'ULCO au titre du n°2007-1915 du 26 décembre 2007 concernent les activités suivantes :

- le tutorat d'accueil
- le tutorat d'accompagnement pédagogique
- le tutorat en bibliothèque universitaire
- le tutorat en bureautique
- l'appui aux personnels de bibliothèques (monitorat)
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- l'animation sportive et culturelle
- la promotion de l'offre de formation

La liste des emplois est disponible sur le site de l'université – Rubrique « recrutement » en page d'accueil, puis rubrique « emplois étudiants, vous pouvez y consulter les offres et télécharger le dossier de candidature.

Les horaires de travail seront déterminés ultérieurement par le responsable de tuteur en adéquation des horaires et contraintes imposées par la formation suivie par l'étudiant.

Conditions requises

Un étudiant peut postuler à un emploi étudiant à condition d'être inscrit en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques. Les étudiants sont donc invités à s'inscrire dans les plus brefs délais (soit sur Apoweb, soit à la chaîne d'inscription), les contrats ne pouvant débiter avant l'inscription effective.

Les emplois étudiants sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche. Exemple : un étudiant ne peut pas cumuler, sur une même période, un contrat emploi-étudiant et un contrat de vacataire.

Le nombre d'heures maximales autorisées par étudiant au cours d'une même année universitaire est de 180 heures.

Candidature

Un étudiant peut candidater à une ou plusieurs offres d'emploi. Les numéros d'annonces souhaités (maximum 5 annonces) seront directement à renseigner sur la page de candidature.

Afin de faire acte de candidature à l'une des offres d'emploi, vous devez créer un compte puis vous connecter à l'application informatique ci-après.

Le dossier de candidature devra immédiatement être imprimé et signé puis envoyé avec les pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

Université du Littoral Côte d'Opale
Direction des Ressources Humaines
Bureau du personnel BIATOSS
1 place de l'Yser - BP 1022
59375 DUNKERQUE Cedex 1

Attention : votre candidature ne sera effective qu'à réception de votre dossier et des pièces jointes nécessaires à la Direction des Ressources Humaines.

Vous pourrez consulter le suivi de votre dossier en vous connectant à l'application avec votre identifiant et votre mot de passe.

CONTACTS

Direction du Département Géographie :	M. LE BLANC direction.geographie@univ-littoral.fr
Responsable d'année L2 :	M. JOUVENEL a.jouvenel@icloud.com
Président de Jury L2 :	M. JOAN jmj.conseil@wanadoo.fr
Secrétariat Licence Géographie :	Mme Emilie FERYN secretariat.geographie@univ-littoral.fr Bureau 2419, 2ème étage, Citadelle 03.28.23.70.26
Adresse Postale :	Département Géographie et Aménagement Centre Universitaire de la Citadelle 220 Avenue de l'Université BP65526 59379 Dunkerque Cedex

SERVICES UNIVERSITAIRES

<i>Bibliothèque Universitaire (BULCO) :</i>	55, avenue de l'Université BP 95250 59379 Dunkerque Tél. 03.28.23.74.74
<i>Restaurant Universitaire (RU) :</i>	Place des Nations – Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>CROUS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>SUAPS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.76.67
<i>Assistante sociale :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.71.61
<i>Infirmière :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.70.11